



## BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAOUR - MAI 2021

### ÉDITO

Enfin le soleil apparaît, et avec lui comme à chaque printemps, l'espoir d'une vie meilleure, juste meilleure, et déjà les tensions s'évacuent les unes après les autres, l'énergie repointe le bout de son nez coquin et chasse les passions tristes ! Comme dit la chanson, « un monde nouveau, on en rêvait tous\* », mais on ne rêvait pas de ce monde-là, plus d'un an déjà, avec ces contraintes nombreuses, changeantes, incomprises souvent, mal vécues puisqu'elles grignotent nos libertés, qui pourrait le supporter sans souffrir ? Car oui, nous souffrons, collectivement, c'est à dire avec les autres, comme les autres et en pensant à eux, et cela permet d'atténuer la souffrance. C'est ainsi que je vis cette période hors normes, et consciente en plus de mes privilèges.

Le privilège d'une vie à la campagne, dans un monde préservé, au milieu des fleurs, des animaux, des arbres et des pierres, entourée d'amour, d'amitié, me contentant d'un peu qui est plein, la beauté des levers et couchers de soleil qui nous ont accompagnés tout l'hiver, l'humour de mes chats, le sourire des enfants, la poésie qui se cache partout, la musique qui fait danser ou pleurer. . .

Le privilège de vivre et travailler dans ce village, que j'ai adopté car il m'a accueillie, ou vice-versa, comme tant d'autres avant et après moi qui ont pris racine, les familles venues d'Algérie après la guerre, qui se sont installées à la Cité du Lac, qui sont toujours là, (et la Cité du Lac aussi, qui donne abri et fait nid depuis 60 ans, dont il faudrait recueillir et conserver l'histoire), les rêveurs

venus du Nord après 68, qui sont toujours là, les Tchétchènes ou les Syriens, fuyant des pays en guerre ou en dictature, comme les Espagnols en leur temps, qui gardent au chaud Vaour dans leurs cœurs, et encore du nouveau monde, un monde multiple et arrivé de partout, qui converge vers ce village qui bouge, qui absorbe, qui s'adapte, et à qui je veux rendre un peu de ce qu'il donne.

Et donc je mets mon enthousiasme, ma fougue aiguisée par les ans, dans cette aventure collective, avec les 10 autres membres du Conseil et un groupe aussi nombreux qui travaille comme les élus, avec les élus, pour que Vaour reste ce lieu unique qui nous inclut toutes et tous, celles et ceux qui sont nés ici et aussi leurs parents, celles et ceux qui viennent aujourd'hui pour rester, ou pour repartir vers d'autres aventures, et pour cela, il faut se donner les moyens d'offrir un environnement où il fait bon vivre, où il fait chaud l'hiver, où on a plaisir à parler à ses voisins, où l'harmonie se crée dans le respect de l'autre, même quand on n'est pas d'accord, quand on n'est pas amis, nous sommes des concitoyennes et des concitoyens, et ce ne sont pas des vains mots.

Et nous, au Conseil municipal, avec vous toutes et tous, là où vous le souhaitez, dans les commissions, dans les cafés citoyens quand cela sera possible, nous serons attentifs à laisser s'exprimer cette citoyenneté partagée.

À bientôt

Catherine Samuel

\* Un monde nouveau / Feu!Chatterton

### SOMMAIRE

- |                                      |  |  |
|--------------------------------------|--|--|
| Infos COVID. p.2                     | La nouvelle structure France Services. p. 10 | Infos pratiques. p.16                                  |
| Infos municipales. p.3 - 5           | Portraits d'élus et d'habitants. p.11        | + insérés : - questionnaire L'avenir est à la campagne |
| Infos 4C. p.5                        | Courrier des lecteurs. p. 12 - 13            | - inscription aux commissions                          |
| Vie du village. p.6                  | Activités et vie associative. p.13 - 15      |  |
| Infos aux habitants. p.6 - 8         | État civil. p.12                             |  |
| Commissions et référent.e.s. p 8 - 9 |  |  |



### Adressage de Vaour : appel à consultation

### Zoom sur le nom des rues :

L'adressage du village est sur le point d'être achevé et nous souhaitons vous consulter avant validation définitive. Vous pouvez dès à présent vous rendre en mairie pour consulter les noms des rues. Il est encore temps d'apporter de petites modifications.

Merci à toutes les équipes (anciennes et actuelles) qui ont fourni un très gros travail.

# INFORMATIONS - COVID 19

Deux possibilités se faire facilement tester :

Dépistage COVID-DRIVE de Saint-Antonin-Noble-Val  
 Place du Pradel, 82140 Saint-Antonin-Noble-Val  
 Lieu : MSP de Saint-Antonin-Noble-Val, Local pétanque  
 Sur rendez-vous  
 Téléphone : 0563682126  
 Horaires : Mardi : 8h30-10h30 et Vendredi : 8h30-10h30

infos sur le Coronavirus COVID-19, 24h/24 et 7j/7  
 numéro vert : 0 800 130 000

Un DRIVE COVID à Cordes sur Ciel  
 Lieu : Maison des Associations au Stade de Cordes sur Ciel  
 Téléphone : 0607460458  
 Horaires : Mardi et Jeudi 13h30 - 14h30

Comment se faire vacciner ?

En prenant rendez-vous via la plateforme "Santé.fr" ou par téléphone pour accéder à l'un des centres de vaccination listés en annexe. Prendre rendez-vous est une condition obligatoire d'accès au centre de vaccination. Les personnes concernées par cette deuxième phase de vaccination pourront prendre rendez-vous :

- par téléphone au numéro de la plateforme départementale du Tarn 0 809 541 919 ou au numéro vert national 0 800 009 110
- par internet sur le site sante.fr ou doctolib.fr

**accin COVID-19** La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC  
(à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)

\* Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

| Mon âge                   | Ma situation   | AstraZeneca   | Pfizer-BioNTech ou Moderna  |
|---------------------------|--|---|---|
| <b>0 à 17 ans</b>         |  | Je ne suis pas concerné   |   |
| <b>18 à 49 ans inclus</b> | Je n'ai pas de problème de santé                                   | Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner  |   |
|                           | J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* |   | En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin |
| <b>50 à 54 ans inclus</b> | Je n'ai pas de problème de santé                                   | Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner  |   |
|                           | J'ai un risque de forme grave de COVID-19*                         |   | En centre de vaccination  |
|                           | J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* |   | En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin |
| <b>55 à 69 ans inclus</b> | Je n'ai pas de problème de santé                                   | Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner  |   |
|                           | J'ai un risque de forme grave de COVID-19*                         | Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie                                 |   |
|                           | J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* | Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie                                 | En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin |
| <b>Plus de 70 ans</b>     | Je suis en établissement pour personnes âgées                      | Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie | Au sein de mon établissement  |
|                           | Je vis à domicile (ou dans une autre structure)                    | Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie                                 | En centre de vaccination  |

N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : mercredi 24 mars 2021

**Mobilisation COVID-19** À VOTRE ÉCOUTE

**LIGNE D'ÉCOUTE**  
 01 30 81 85 01

Pendant cette période de crise sanitaire, les professionnels du **CENTRE HOSPITALIER DE PLAISIR** proposent à compter du **1<sup>ER</sup> AVRIL 2020** une ligne d'écoute de **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** complémentaire du numéro national 0800 130 000.

**Du lundi au vendredi De 9h30 à 16h30 Hors jours fériés**

Service communication - Centre Hospitalier de Plaisir

**Étape 1**  
**Lundi 3 Mai**

- Couvre-feu maintenu.
- Télétravail maintenu.
- Pas de changement pour les commerces.

**Étape 2**  
**Mercredi 19 Mai**

- Couvre-feu décalé à 21 h.
- Télétravail maintenu.
- Rassemblement de plus de 10 personnes interdits.
- Réouverture des commerces.

**Étape 4**  
**Mercredi 9 Juin**

- Couvre-feu décalé à 23 h.
- Télétravail assoupli.
- Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire.
- Réouverture des cafés et restaurants, tables de 6 personnes maximum.

**Étape 5**  
**Mercredi 30 Juin**

- Fin du couvre-feu.
- Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public.
- Maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale.

**Le pass sanitaire**

Avec l'application **TousAntiCovid** (Carnet), vous pouvez télécharger vos certificats de tests ainsi que les attestations de vos vaccinations. Vous serez ainsi à disposition de votre pass sanitaire.

Vous pouvez aussi télécharger les fichiers disponibles en numérique pour les imprimer, sur la plateforme dédiée : [sdep.gouv.fr](https://sdep.gouv.fr). Vous pouvez également utiliser les certificats et attestations de vaccination remis en main propre par les personnels de santé ou les laboratoires.

\* Toutes les autorisations sont conditionnées au respect de jauge et protocoles adaptés à chaque lieu et activité. 50 % maximum de la jauge pour les musées, et 25 % maximum de la jauge pour les autres établissements.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## MAIRIE FERMÉE AU PUBLIC LE JEUDI APRÈS-MIDI

La mairie est désormais fermée au public le jeudi après midi.

## PERMANENCE À LA MAIRIE LES LUNDI DE 10H À 12H DE MEMBRES DU GROUPE DE COORDINATION

L'ancien "Groupe de Travail" est devenu le "Groupe de Coordination". Il correspond au Conseil Municipal "élargi", il s'agit du groupe décisionnaire "de base", et compte 19 membres, 11 élu.e.s et 8 autres personnes qui ont décidé de s'engager aux côtés des élu.e.s !

Une ou deux personnes du Groupe de Coordination tiennent une permanence de 10 h à 12 h tous les lundis à partir du 10 mai 2021

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour les prochaines élections (départementales et régionales), il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 14 mai 2021. **La mairie sera ouverte ce jour là de 14 h à 16 h.**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2021

### 1-INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ET ÉLECTIONS

\***Maire** : Jérémie Steil élu à l'unanimité

\***Adjoints** : Catherine Samuel, Nathalie Mulet, Melvin Rocher élus à l'unanimité

\***Conseillers Communautaires** :

Jérémie Steil et Catherine Samuel sont conseillers communautaires dans l'ordre du tableau. Ils sont tous les deux démissionnaires afin de laisser la place à Melvin Rocher et Nathalie Mulet et envoient un courrier en ce sens au président de la communauté des communes du Causse et du Cordais.

### 2-INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET ADJOINTS

Elles sont prises en totalité sous réserve de modifications ultérieures. Vote pour à l'unanimité.

### 3-RENOUVELLEMENT DES DÉLÉGUÉS DU SDET

Rémi Kulik et Leonore Strauch élus à l'unanimité

### 4-DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

*La commission d'appel d'offres est une institution ancienne qui intervient à titre principal dans le choix des offres, donc dans l'attribution des marchés.*

Élus titulaires à l'unanimité : Cathy Grèzes, Melvin Rocher, Claire Davienne

Élus suppléants à l'unanimité : Rémi Kulik, Gisèle Andrieu, Leonore Strauch

### 5-VOTE POUVOIRS DÉLÉGUÉS AU MAIRE :

*Pouvoirs destinés à alléger et simplifier les démarches administratives. C'est une délibération sur laquelle il est possible de revenir lors de Conseils Municipaux. Il ne s'agit pas d'un "chèque en blanc" au Maire qui doit se retourner vers le conseil municipal pour prendre les décisions.*

Vote à l'unanimité de confier des 23 points de délégations au maire.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2021

### 1- CHANGEMENT DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Lettre d'accord de Mr Andrieu président de la Communauté de Communes pour la démission de Jérémie Steil et Catherine Samuel au poste de conseillers communautaires

Élection à l'unanimité de Nathalie Mulet et Melvin Rocher

### 2- VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2020 COMPLET

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé par le comptable (= le Maire) n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Ci-dessous un résumé des comptes. Les comptes sont bien entendus visibles en mairie.

### 3- DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT TEMPÊTE DEMANDÉ PAR ENEDIS

Adria Cordoncillo se propose pour être correspondant, c'est à dire être averti par Enedis en cas d'avis de tempête.

### COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Le précédent conseil municipal a voté les budgets primitifs 2020 à cause du report au mois de juillet du second tour des

élections municipales. Ces budgets assurent le fonctionnement courant et les investissements indispensables.

Il y a 4 budgets :

- le budget principal ;
- le budget du service de l'eau ;
- le budget de la régie des transports
- le budget de la Maison des Services au Public

### **Investissements**

Les principaux investissements réalisés en 2020 ont été : la rénovation des appartements à la cité du lac, l'isolation phonique de la Maison des Services Au Public, le renforcement de l'éclairage public.

La rampe d'accessibilité à la place de l'église pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) se termineront courant 2021 ainsi que la restauration du patrimoine et l'adressage.

Le report au budget 2021 des quatre comptes administratifs, après le comblement des déficits des sections d'investissement, est au total de 290 793 €. Les restes à réaliser (dépenses d'investissement inscrites au budget et non réalisées, subventions accordées non versées) sont de 105 073 € en dépenses et de 21 851 € en recettes.

### **Endettement**

#### *Commune*

La commune a 8 emprunts, doit payer une annuité de 26 244 €, le capital restant dû est de 208 814 € au 31 décembre 2020.

#### *Service de l'eau*

Le service de l'eau a 5 emprunts, doit payer une annuité de 26 988 €, le capital restant dû est de 323 355 € au 31 décembre 2020.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2021**

### 1-VOTE DES BUDGETS FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Visible en Mairie. Vote pour à l'unanimité.

### 2- VOTE DU TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES

(compensation de l'État pour remplacer la taxe d'habitation)

Maintien du taux d'imposition à l'identique de l'an passé. Vote pour à l'unanimité.

### 3- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE BUDGET EAU PRIS SUR LE BUDGET GÉNÉRAL

Travaux sur une conduite d'eau : changement de grosseur du tuyau allant du centre du village jusqu'à Pechoulié

### 4-RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA CCID (COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS)

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune soit institué une Commission communale des impôts directs (CCID).

La CCID est présidée par le maire ou un adjoint délégué (Jérémy Steil ou Nathalie Mulet) et composée de 6 commissaires pour les communes de moins de 2000 habitants. La CCID doit se réunir au moins une fois par an à la demande du directeur départemental des finances publiques et sur convocation du maire ou de l'adjoint délégué. Cette commission assiste les services des impôts dans les travaux concernant l'évaluation foncière ainsi que celle relatives à l'assiette des taxes foncières et de la taxe d'habitation.

### 5-CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2ÈME CLASSE POUR JEAN-FRANÇOIS PITAVAL

Vote pour à l'unanimité.

### 6-ADRESSAGE : VALIDATION DES NOMS DE RUES

Vote pour à l'unanimité.

### 7- VOTE DE LA MISSION DE DIAGNOSTIC DE LA COMMANDERIE

C'est à dire étude archéologique et sécuritaire de la Commanderie financé entièrement par différentes subventions

Vote pour à l'unanimité.

### **FOCUS SUR LE BUDGET 2021**

La commission budget y a travaillé en lien étroit et nécessaire avec Claire Elie, la secrétaire de mairie.

Des projets nouveaux ont émergés, portés par certaines commissions (commission aménagement, culture, eau, social, transition écologique\*), d'autres reprennent des travaux déjà en cours, ou étaient inscrits sur les budgets du mandat précédent et non réalisés.

## Projets nouveaux :

**Projet de création d'une structure d'accueil du jeune enfant :** Ce projet, qui répond à une demande de plus en plus forte des parents de Vaour et des communes alentour, devrait bénéficier du « plan rebond petite enfance » : un plan de financement exceptionnel mise en place par la caisse d'allocations familiale pour 2021. Budget inscrit pour 2021 : 180 000 euros Budget inscrit pour 2021 : 180 000 euros (120 000 € subventions prévues)

**Création d'un skate park :** construction d'un parc pour skates, BMX, trottinettes, etc, sur terrain communal, en concertation avec les jeunes du Foyer des jeunes, aide à la conception, recherche de subventions...

Des aides diverses seront sollicitées pour ce projet, financières et humaines. Budget inscrit pour 2021 : 20 000 € (prévision recettes : 8 000 €)

**Travaux de l'église :** la réfection du toit est devenue urgente, si on ne veut pas que les dégâts soient irréversibles. Des aides, institutionnelles, associatives ou privées sont prévues. Budget inscrit pour 2021 : 90 000 € (prévision recettes : 40 000 €)

**Achats de 30 cuves de récupération d'eau :** conformément à son engagement pour la transition écologique, la commune prévoit d'acheter 30 cuves de récupération d'eau de 1 m<sup>3</sup>, que les habitant-e-s qui le souhaitent pourront acquérir pour la moitié du prix. Budget inscrit pour 2021 : 3 000 €

**Achat de terres agricoles :** la commune prévoit de se rendre acquéreur de terres agricoles afin d'aider à l'installation d'agricultrices / agriculteurs biologiques. Budget inscrit pour 2021 : 6 000 €

## Projets en cours, reprise de travaux, urgences :

**Rénovation logements de la Cité du Lac + isolation :** Budget prévu : 30 000 €

**Travaux ancienne gendarmerie :** suite à l'invasion de pigeons dans les combles, nettoyage et réfection des combles, rebouchage des trous sous chevrons... : Budget prévu : 6 000 €

**Travaux aménagement Maison du Causse :** du fait de l'habilitation France Services et des normes exigées – un bureau privatif pour les assistantes sociales et représentants des administrations, espace co-working - l'espace de l'ancienne MSAP devrait être reconsidéré en concertation avec les autres utilisateurs de la Maison du Causse (Familles rurales du Causse, ADMR, espace santé) et des travaux d'aménagement seront nécessaires. Budget prévu : 10 000 € (recettes prévisionnelles 4 000 €).

**Remplacement d'une conduite d'eau :** la conduite alimentant les quartiers de la route d'Alic, route d'Azam, de la Sica et de la Socabois doit être changée car elle n'assure plus un débit suffisant pour tous les utilisateurs. Dépenses prévues sur le budget de l'eau en 2021 : 100 000 € (recettes prévisionnelles 45 000 €).

**Adressage :** Budget de 12 000 € reconduit, la délibération actant les noms des rues et autres chemins et impasses a été votée.

**Rampe d'accessibilité PMR :** 7 500 € (recettes 4 850€)

**Et aussi : Etude archéologique de la Commanderie : Budget inscrit en 2021 : 42 000 €** (qui devraient être subventionnés à 80 % par l'Etat, la Région, le Département soit 30 000 €)

**Subventions aux associations :** Budget prévu : 7 500 €. Les associations peuvent adresser leurs demandes de subvention motivées, dossier à envoyer à la mairie.

D'autres dossiers ont été approuvés, l'installation de panneaux d'information dans les hameaux, l'installation d'un autre panneau d'infos mairie, l'achat de matériel de communication (paperboard, petite sono, écran et vidéoprojecteur)

NB : Les 4 budgets complets sont disponibles à la mairie.

\* Toutes ces commissions sont bien sûr ouvertes à toutes et tous, et nous espérons que le budget 2022 se fera avec les propositions des habitant-e-s de Vaour.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CORDAIS ET DU CAUSSE . 4C

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les adjoints à la 4C (Communauté de Communes du Cordais et du Causse)

Melvin Rocher et Nathalie Mulet sont les élus qui représentent Vaour à la Communauté des Communes du Causse et du Cordais (4C). L'organigramme des commissions de la Communauté de communes est très bien documenté et accessible au public sur le site de la 4C (<http://4c81.fr/>).

Tous les thèmes discutés lors des réunions de la 4C seront rapportés par nos deux élus aux commissions concernés de Vaour, de même en retour, les sujets concernant la communauté de communes seront retransmis.

La participation des élus de Vaour aux commissions doit être de nouveau décidée en Conseil Communautaire.

## VIE DU VILLAGE

### PATRICK DUBOSC CHEF D'ENTREPRISE À VAOUR

C'est par hasard, en rendant visite à sa famille à Cordes-Vindrac, que Patrick apprend qu'il y a une maison à vendre à Vaour, aux Gouttières. Patrick, sa femme et leurs deux fils viennent de St Dizier, en Haute Marne, où Patrick travaillait à la Base Aérienne militaire en tant que contrôleur avionique. Arrivé à Vaour, il travaille cinq ans à la Base Aérienne de Franczal et quitte l'Armée de l'Air.

Il crée ensuite son entreprise et après avoir travaillé à St Sulpice en tant que chef de maintenance pendant un an, il obtient les qualifications d'électricien, domoticien, chauffagiste et frigoriste pour son entreprise et s'installe définitivement à Vaour. Patrick est satisfait de son travail qui fonctionne très bien, mais qui ne lui laisse pas beaucoup de temps pour s'occuper de sa maison et de son jardin. Son entreprise n'a pas souffert de la covid, mais, comme pour beaucoup de personnes, le port du masque lors de longues interventions chez des clients est pénible.

De temps en temps, Patrick, qui a fait partie d'un orchestre et autres groupes de rock, joue encore de la musique avec son fils.

Patrick suit les projets de ses clients de A à Z, il fait l'étude thermique et technique du projet, pratique l'installation complète, sans sous traitance et met en service. Il est chauffagiste et frigoriste agréé, ce qui ouvre le droit à des aides RGE, il installe des pompes à chaleur, climatisations, radiateurs, plancher chauffant, eau chaude thermodynamique et fait les dépannages. Son entreprise est station technique d'une marque française de chauffage.

**Voici ses coordonnées :** pat-dubosc@orange.fr

tel: 06 72 10 57 72

### DU NOUVEAU SUR NOTRE MARCHÉ

Nous avons maintenant un grand stand de fruits et légumes frais, tenu par Mohammed de Gaillac. Bien sûr, il y a toujours Christelle avec sa charcuterie sèche, en conserve et ses fromages, Sébastien avec ses charcuteries, viandes fraîches et plats cuisinés, ainsi que Roland, ses bons légumes bio et ses plants de légumes.

Ulysse vend son pain qu'il fabrique à Vaour, et Arnaud nous propose d'affûter nos couteaux et ciseaux. Vous pouvez trouver des œufs sur plusieurs stands. Tous les quinze jours, il y a Gilbert avec ses fleurs et arbustes, Denis Pizza et Arthur Sushi un jeudi sur deux en alternance. Lucie l'apicultrice vend son miel une fois par mois et nous aurons bientôt un stand de bières artisanales et locales tenu par Julien de Campagnac.

Ce printemps, nous avons eu plusieurs trocs aux graines animés par Jeanne et Rémi.

A l'entrée du marché, vous trouverez des masques et du gel hydroalcoolique à votre disposition, le port des masques étant obligatoire sur le marché pour le moment.



Photo Claire Simon cc-by-sa

## INFORMATIONS AUX HABITANTS

### RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SANTÉ DE SEPTEMBRE 2020

#### PEU DE RÉPONSES

Au questionnaire santé joint aux Échos de Vaour de septembre 2020, nous avons eu 18 répondants, ce qui est peu : environ 5 % de la population. Les résultats ne sont donc pas représentatifs des attentes ou besoins de la commune, ils donnent cependant quelques indications utiles pour orienter les recherches de nouveaux praticiens pour le cabinet de soins.

(Quelques questionnaires ne sont pas remplis comme nous le souhaitons, ce qui est habituel dans ce genre d'enquête. Quelques personnes n'ont pas voulu classer leurs attentes, c'est en effet difficile).

#### COMMENTAIRES

Quels commentaires pouvons-nous faire : la satisfaction sur l'accès aux soins de santé est relativement bonne même si la proportion de peu satisfaits est assez élevée.

Satisfaction Santé Vaour en % des répondants

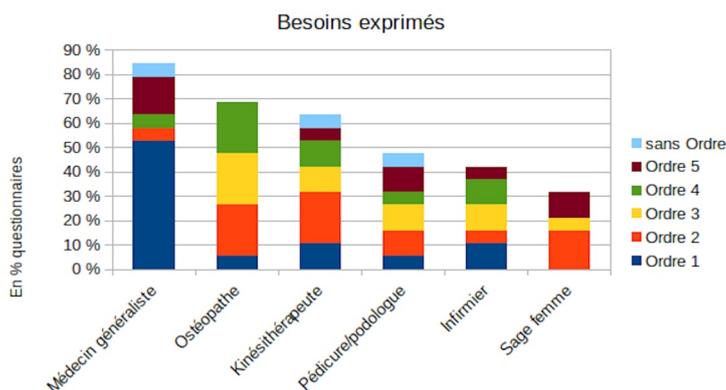
|                  |        |
|------------------|--------|
| Très satisfait   | 0,00%  |
| Plutôt satisfait | 55,56% |
| Peu satisfait    | 27,78% |

Pas satisfait 11,11%  
Pas du tout satisfait 5,56%

Le graphique montre les attentes exprimées en terme de praticien avec indication de la question où le praticien a été cité :

Le praticien le plus demandé est le médecin généraliste : 84% suivi par l'ostéopathe : 68%, le kinésithérapeute : 63%, le pédicure/podologue : 47%, l'infirmier 42% et la sage femme 32%. Sont ensuite cités dentiste, homéopathe et acupuncteur. **Ci-dessous la présentation des soignants du cabinet de soins.**

Les répondants ne souhaitent pas à 81 % de transport pour aller chez le dentiste, mais 75 % souhaitent la livraison de médicaments.



#### DÉMARCHES

Depuis la création du cabinet de soins de la maison du Causse, la sous-commission santé (intégrée à commission social), cherche un médecin généraliste, nous avons effectué plusieurs démarches pour assurer des permanences médicales.

En 2019, deux médecins sont venus faire des consultations mais ont préféré arrêter quelques mois plus tard faute d'une patientèle suffisante.

Cette année, nous continuerons les démarches pour recruter un médecin généraliste par divers moyens (envoi sur les réseaux médicaux, affichage en facultés de médecine), nous rechercherons également un kinésithérapeute et un podologue.

Si vous connaissez des praticiens susceptibles d'être intéressés ou si vous souhaitez rejoindre la sous-commission santé, n'hésitez pas à écrire un mail à l'adresse suivante : polesantevaour@laposte.net ou à passer en mairie.

Jeanne Damery, Gérard Lanoye

## CABINET DE SOIN MAISON DU CAUSSE

### **SUR RENDEZ-VOUS**

SAGE FEMME (CONVENTIONNÉE AVEC LA SÉCURITÉ SOCIALE)

Bénard Emilie – 07.86.50.44.19

Consultation les premiers mecredis matin du mois.

suivi gynécologique hors grossesse (examen gynécologique, frottis de dépistage, pose de stérilet...). Suivi de grossesse et post natale (possibilité d'accompagnement global à la naissance).

OSTÉOPATHIE

Stöckl Jessica – 07.88.69.06.36

Prise en charge des nourrissons, enfants, femmes enceintes, sportifs, adultes, seniors.. Techniques structurales, myofasciales, viscérales, crâniennes et énergétiques.

Séance sur RDV, Adulte : 1h Adulte : 50€ ; Enfant : 40€ Consultations le 2ème vendredi du mois à la maison de santé de Vaour (15h à 20h), Du lundi au vendredi au cabinet : 9 bis Boulevard des Thermes, Saint-Antonin-Noble-Val.

SOMATO-PSYCHO-PÉDAGOGIE

Valentin Mihaly - 06.61.16.68.85 - Sur RDV.

Accompagnement de la personne face à des douleurs physiques, psychiques ou de mal-être par des traitements manuels issus de la fascia thérapie. Pratique douce qui permet de retrouver le plaisir de bouger, de se reconnecter à soi, d'être en accord avec soi-même.

MASSAGE

Simon Elise - 06.18.45.71.49 – Sur RDV.

Massage ayurvédique femmes enceintes. Massage ayurvédique des personnes âgées. Massage intuitif répondant aux besoins.

NATUROPATHIE ET MASSAGE CHI NEI TSANG

Lebel Magali - 06.62.90.88.45 – Sur RDV.

La naturopathie permet de rééquilibrer le fonctionnement de l'organisme par des moyens dit « naturels » : alimentation, aromathérapie, hygiène de vie, phytothérapie, techniques manuelles, exercices... Le Chi Nei Tsang est un massage ancestral Chinois qui consiste à masser en profondeur l'abdomen afin de délier les organes, les tonifier, les détoxiner, relâcher les adhérences fasciales et à faire circuler les énergies.

#### SHIATSU

Pimont Hellé - 06.02.09.28.53 - Sur RDV.

Le shiatsu aide le corps à retrouver son harmonie grâce à une vision orientale de la santé. Il a un effet bénéfique sur de nombreux maux, tout en étant une pratique relaxante et enveloppante. Utilisant le toucher, il a des effets bénéfiques tant sur le corps que sur l'émotionnel et le mental.

#### RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

Dumontier Nathalie - 06.08.60.79.02 - Sur RDV.

La réflexologie plantaire plonge ses racines dans de nombreuses civilisations ; elle aide les personnes qui se sentent stressées ou fatiguées, en recherche d'une source de bien être et de détente.

#### ESTHÉTICIENNE

FILIPPI Charline 06.12.84.91.46 sur RDV 1er lundi après-midi du mois.

Épilations traditionnelles et au fil. Beauté des mains et beauté des pieds, soins complet. Pose de vernis classique et semi-permanent (mains et pieds). Différents massages (relaxants, spécifiques et énergétiques). Soins visages et anti-âge. La marque de soins utilisés pour les massages, beautés des mains et pieds ainsi que pour les soins visages est 100% naturelle fabriquée en France à base de fruits. Les soins visages et massages sont 0 déchets avec des consommables à base de bambou réutilisables

## Commissions et référent.e.s

Voici la liste des commissions et des sous-commissions actuelles avec leurs champs de compétence et les 2 référent.e.s en gras qui ont notamment pour rôle de faire vivre la commission, animer la commission (pas forcément les réunions !), accueillir et accompagner les nouveaux membres (ou veiller à ce que cela se fasse)

**SOCIAL** : SOCIAL, SANTÉ / ENFANCE-JEUNESSE / 3EME ÂGE / FRANCE SERVICES

**Catherine Samuel, Cathy Grèzes** : social@commune.vaour.fr 05 63 53 36 26 / 05 69 56 35 79

La commission « social » : enfance-jeunesse, personnes âgées ou dépendantes, santé et cabinet médical, gestion des situations sociales complexes (précarité, travail en lien étroit avec France Services (service géré par la commune)

Deux projets : création d'une micro-crèche et création d'un skate park

Ces projets se développeront avec l'aide des habitant.e-s intéressé.e-s, et en lien avec d'autres commissions (aménagement, transition énergétique...)

**CULTURE** : PATRIMOINE / ASSOS / COMITÉ DES FÊTES

**Gisèle Andrieu, Julie Rigou** : culture@commune.vaour.fr 06 09 01 93 42 / 06 52 04 13 74

La commission Culture a la charge de l'animation du village, le lien avec les associations, la mise en valeur du patrimoine. Malgré le contexte actuel, peu favorable aux rassemblements et aux événements artistiques ou culturels, la commission Culture souhaite réfléchir à comment garder le lien, soutenir les associations, proposer des actions culturelles à destination de tous les publics. Une réflexion est en cours sur la remise en place du comité des fêtes, l'amélioration de la salle de musique ainsi que sur l'équipement de la salle des fêtes...

Si vous avez d'autres idées et que vous souhaitez rejoindre cette commission, vous êtes les bienvenus.

**EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Damien Gris, Leonore Strauch** : eau-assainissement@commune.vaour.fr

Les travaux de l'interconnexion avec Penne ont continué ces derniers mois.

La commission "Eau" a pu de nouveau se réunir pour suivre les avancées du raccordement Penne-Vaour, nous espérons la fin des travaux et l'exploitation du réseau pour l'année prochaine.

Nous prévoyons aussi les prochaines évolutions du réseau d'eau sur notre commune.

**AMÉNAGEMENT** : PLUI / VOIRIE / BÂTIMENTS COMMUNAUX / AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

**Nathalie Mulet, Melvin Rocher** : amenagement@commune.vaour.fr 05 63 56 30 41

Les équipes en place travaillent sur différents points, chacun sur un domaine afin d'avoir plus d'efficacité :

- Une équipe termine l'adressage commencé par la municipalité précédente (numéro de maison et nom de rue), travail stoppé au vu des conditions sanitaires actuelles. Cet adressage est nécessaire à la mise en place du réseau de fibre optique décidé par le Conseil départemental. Un NRO (Nœuds de Raccordement d'Optique c'est à dire une armoire de 15 m<sup>2</sup>) sera installé derrière les toilettes publiques.

Cette même équipe, ayant fait le tour de toute la voirie de la commune, s'attache actuellement à budgétiser le coût de rénovation et d'entretien des routes et chemins communaux, et prévoit la réorganisation des places de stationnement (devant la maison du Causse notamment).

- Une deuxième équipe travaille sur tout ce qui concerne l'entretien des bâtiments et l'amélioration des logements communaux, tout en respectant le budget consacré. C'est la **sous-commission bâtiments communaux** : [batiments@commune.vaour.fr](mailto:batiments@commune.vaour.fr) 05 69 56 35 79 [grezes.alain@wanadoo.fr](mailto:grezes.alain@wanadoo.fr)

- Une autre équipe quant à elle poursuit l'étude – et essaie de rattraper le retard pris dans la mise en œuvre – du PLUI (en lien avec la Communauté de communes), elle s'attache à rendre lisible ce plan d'urbanisme afin de pouvoir y impliquer les habitants.

L'embellissement du village est aussi de mise et, comme pour les autres commissions, intéresse déjà des habitants. Toutes les envies (fleurs, de plantes ou d'aromates) sont donc les bienvenues.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : ÉNERGÉTIQUE / ALIMENTAIRE / AGRICULTURE / TRANSPORT

**Rémi Kulik, Agnès Souville** : [transition-ecologique@commune.vaour.fr](mailto:transition-ecologique@commune.vaour.fr)

Pourquoi ce titre de « la transition écologique » ?

Au sein de la commission, nous faisons le constat que nous vivons une situation globale, économique, sociale, énergétique compliquée et que la société de consommation arrive à ses limites.

On a l'espérance que le « monde d'après » soit vraiment l'occasion de changer nos comportements.

A ce jour, nous avons créé une sous-commission autour de la résilience alimentaire (production de légumes). D'autres sont en projet.

Des idées variées germent comme favoriser l'installation d'agriculteurs ou d'éleveurs, la création de jardins partagés avec un souci d'aider à la formation pour tout ceux qui sont intéressés, la subvention de cuves de récupération d'eau pour les habitants,...

La commission aimerait également faire un « brainstorming » (une réunion où l'on cherche collectivement des idées originales avec de nouveaux venus) sur le thème : « Aujourd'hui qu'est ce qu'on peut mettre en place, à notre échelle de village, pour un monde plus durable ? »

COMMUNICATION HABITANTS : ECHOS DE VAOUR / CAFÉS CITOYENS / SITE INTERNET / COMMUNICATION EXTERNE

**Gérard Lanoye, Ignace Fabiani** : [communication@commune.vaour.fr](mailto:communication@commune.vaour.fr) 05 63 56 37 20 / 06 28 35 81 59

La commission Communication Habitants s'occupe de la communication de la municipalité avec les habitants, c'est-à-dire donner les informations utiles mais aussi recueillir l'avis de tous les habitants de la commune. La commission s'est déjà réunie plusieurs fois et s'est occupée des Échos de Vaour, du site internet [vaour.fr](http://vaour.fr) et de la relance des cafés citoyens. Elle cherche aussi de nouvelles solutions pour un véritable dialogue entre les habitants. Nous prévoyons d'utiliser d'autres médias de communication sont pour l'instant à l'étude : panneaux d'affichage dans les hameaux, mailing-lists, SMS, panneau d'expression libre, boîte à idées, etc.

FINANCES : COMPTES DE LA COMMUNE

**Catherine Samuel, Gisèle Andrieu, Gérard Lanoye** : [finances@commune.vaour.fr](mailto:finances@commune.vaour.fr) 05 63 53 36 26 / 06 52 04 13 74 / 05 63 56 37 20

Une fois le conseil municipal élu, la commission Finances a été une des premières à fonctionner. Il nous fallait préparer le budget prévisionnel normalement avant le 15 avril. Un délai a été accordé à la commune qui a eu jusqu'au 30 avril, comme c'est le cas lorsqu'il y a un renouvellement des conseils municipaux.

Nous nous sommes d'abord penchés sur les comptes administratifs 2020, ce qui nous a permis de nous familiariser un peu avec le vocabulaire administratif.

Nous avons alors demandé à chaque commission de nous dire leurs projets et de les chiffrer. Fin avril, les budgets pour 2021 ont été voté au conseil municipal du 26 avril 2021.

Nos réunions suivantes vont porter sur la préparation des décisions modificatives, adaptations probablement nécessaires, le temps ayant manqué à toute l'équipe pour la préparation.

PARTICIPEZ À UNE COMMISSION

Prenez contact directement avec la commission qui vous intéresse par les mails ou les téléphones indiqués, ou en téléphonant au secrétariat de la mairie : 05 63 56 30 41, ou en utilisant le formulaire inséré. Pour réfléchir ensemble aux différentes manières de s'impliquer dans les projets du village, vous pouvez adresser un mail à : [communication@commune.vaour.fr](mailto:communication@commune.vaour.fr)

Il y a deux autres commissions qui ne sont composées que d'élus ou de membres de Vaour Citoyens, elles portent sur notre fonctionnement interne :

RESSOURCES HUMAINES

COMMUNICATION INTERNE / GOUVERNANCE RESSOURCES HUMAINES

## LA NOUVELLE STRUCTURE FRANCE SERVICES

Ex MSAP (Maison de services au public), France Services de Vaour vous accueille tous les jours de la semaine. Son rôle est de faciliter vos démarches administratives et de prendre le temps ensemble de démêler les difficultés que vous pouvez rencontrer.

Lorsqu'on fait sa demande de retraite, qu'on déclare ses impôts, qu'on fait une demande d'aide auprès de la CAF, de la MSA, quand on fait sa carte d'identité ou son passeport, sa carte grise, et pour toutes démarches administratives en général on peut parfois rencontrer des difficultés à comprendre ou à réaliser son dossier.

France Services est là pour vous informer, pour vous aider à comprendre et effectuer une démarche administrative, ou pour mettre en relation avec le service en question (CPAM, Préfecture, Pôle Emploi...)

Nous disposons d'un scanner-imprimante-photocopieur et ordinateur avec accès internet.

Par ailleurs France Service de Vaour propose un service social en partenariat avec des assistantes sociales qui assurent des permanences sur place.

Si vous rencontrez un épisode compliqué (financier, familial, d'isolement, de perte d'autonomie, de justice, pour un besoin ponctuel ou régulier) nous sommes à votre écoute pour vous accompagner avec nos partenaires (ADMR, Conciliateur de justice, défenseur des droits, mission locale, impôts, Cvital, ...)

Vous pouvez nous rencontrer sur rendez-vous.

Téléphone :

05 63 53 98 38

Mail : [msap.vaour@gmail.com](mailto:msap.vaour@gmail.com)

Adresse : rue du Nord

MAISON DU CAUSSE (ancienne gendarmerie de Vaour - face à l'Église) 81140 VAOUR

LUNDI : 9h-12h30

MARDI : 9h-12h30 / 13h30-17h30

MERCREDI : 9h-12h30

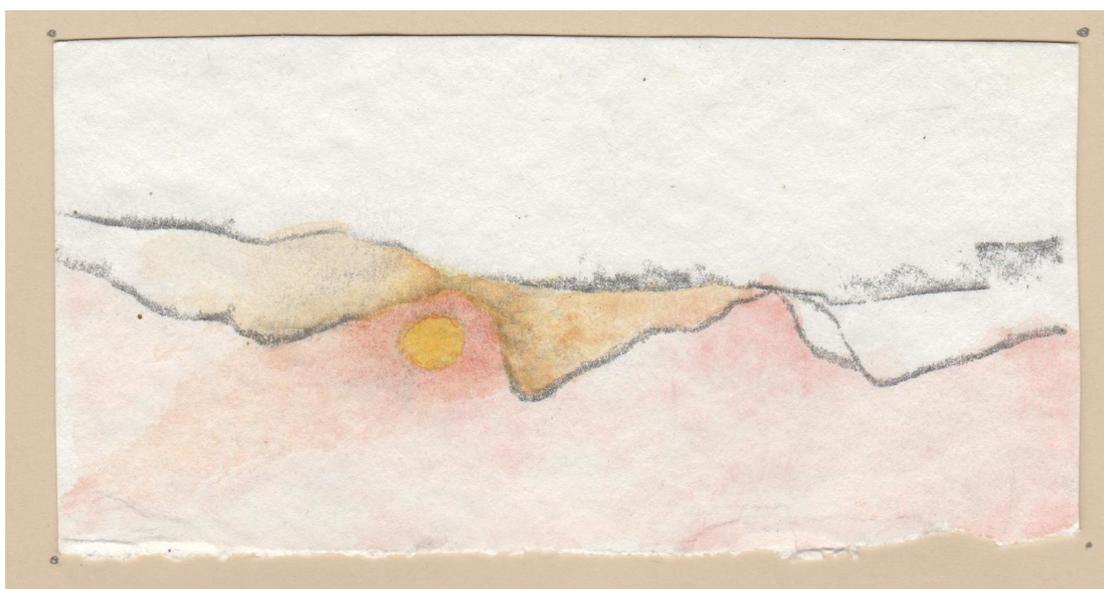
JEUDI : 9h-12h30 / 13h30-17h30

VENDREDI : 9h-12h30



Photo Le Dandy Manchot cc-by-sa

*Ana RAVAT Séverine TOUZET et vous accueillent sur place pendant les heures d'ouverture*



Dessin Kathelène de Préville cc-by-sa

# PORTRAITS D'ÉLUS ET D'HABITANTS

PRÉSENTATION DE DAMIEN GRIS, HABITANT IMPLIQUÉ DANS LA DYNAMIQUE CITOYENNE DE VAOUR, CO-RÉFÉRENT DE LA COMMISSION EAU.

## - C'est quoi ton quotidien ?

*Habitant Vaour depuis 1978, j'ai été à l'école de Penne avant de faire des allers-retours entre Paris et Vaour. Je suis revenu m'installer définitivement à Vaour en 1994.*

*J'ai travaillé dans la rénovation de l'habitat ancien pendant 25 ans, et je suis à mon compte en tant qu'artisan depuis une quinzaine d'années. J'avais l'amour du bâti en pierres, mais j'ai dû mettre cette passion de coté à cause de problèmes de dos. Maintenant je suis en reconversion vers la petite maçonnerie de jardin, la création de plans d'eaux, de murs végétalisés et de petites structures en bois.*

## - Pourquoi es-tu engagé dans cette aventure municipale ?

*J'ai toujours suivi avec intérêt la vie politique de notre pays, mais sans illusion et avec beaucoup de déceptions. Quand les premières réunions citoyennes ont vu le jour à Vaour courant Août 2019, je m'y suis intéressé car je crois au municipalisme et j'étais curieux de voir les attentes des habitants du village... J'ai été agréablement surpris par les réflexions, la diversité des sujets abordés et la volonté de mettre en œuvre des outils pour arriver à créer une forme de gouvernance partagée. J'y ai vu une note d'espoir et j'y ai adhéré tout en sachant que le chemin vers la démocratie participative est long et semé d'obstacles.*

## - Sur quels sujets / projets de la mairie travailles tu (ou as-tu envie de travailler) particulièrement ?

*Conscient des enjeux climatiques et écologiques à venir, j'ai voulu m'investir dans le domaine de l'Eau, c'est pourquoi je me suis inscrit dans la commission de travail sur le réseau d'Eau intercommunale, je me suis aussi inscrit dans la commission sur la transition écologique. Contrairement à ce que beaucoup de gents croient, l'écologie n'est pas un retour en arrière, mais c'est un grand bond en avant, un vrai progrès, un changement radical de notre rapport au monde vivant. Vivre sans détruire.*

PRÉSENTATION DE NATHALIE MULET, ADJOINTE, CO-RÉFÉRENTE DE LA COMMISSION AMÉNAGEMENT, RESPONSABLE DU LIEN AVEC FRANCE SERVICES, ET REPRÉSENTANTE DE VAOUR À LA 4C : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CORDAIS ET DU CAUSSE (AVEC MELVIN ROCHER) :



Photo Laure Valence-Gelosi cc-by-sa

## Quel est ton quotidien ?

*Actuellement mon quotidien est très lié à mon travail à la mairie de Vaour en tant qu'adjointe. La nouvelle organisation municipale que nous avons mise en place collectivement, me permet d'être plus efficace et c'est important pour moi d'avoir de ce fait plus de temps. J'aime beaucoup aller à la pêche aux informations. Je suis attentive aux témoignages, aux vécus des gens car chacun a des façons différentes de construire son monde, de raconter son histoire. Comme je suis en doute permanent, je cherche, de ce fait, à garder comme objectif principal le bien commun, pas seulement celui des habitants, mais aussi et surtout notre lien vital qui est notre relation au vivant. J'ai parfois besoin de garde-fou pour ne pas me perdre dans des fonctionnements administratifs et remettre du sens, de l'humain. C'est donc doublement nécessaire pour moi d'aller à la rencontre des compétences, des savoirs-faire ou du simple bon sens.*

## Pourquoi es-tu engagée dans cette aventure municipale ?

*Un moment de folie que je ne regrette pas. J'ai été happée par cette énergie, cette intelligence collective qui s'est révélée lors des premières réunions citoyennes... et même de toutes.*

*Cela m'a donné envie de m'engager, de pouvoir mettre, peut-être, en action un autre type de fonctionnement participatif. Je me suis dit « : si ce n'est pas maintenant, ce sera quand ? si ce n'est pas ici, ce sera où ? Si ce n'est pas avec les habitants de Vaour, ce sera avec qui ? » Parce que le terreau de ce territoire porte en mémoire, depuis longtemps, cette audace du faire autrement, cet enthousiasme de*

*vouloir vivre autre chose – loin du vivre entre soi et que pour soi – et plus en accord avec le bien commun ouvert aux autres.*

## Sur quels sujets ou projets de la mairie travailles-tu particulièrement ?

*Je me suis engagée particulièrement auprès de Séverine Touzet et Ana Ravat de France Services, à les accompagner dans leurs liaisons auprès de la mairie et des communes voisines, entre autres, et à ce qu'elles puissent travailler le mieux possible. J'ai choisi aussi d'être référente de la commission aménagement avec Melvin Rocher et d'être notamment responsable de la voirie. Enfin, notre rôle d'adjoints à la communauté de communes nous permet, avec Melvin, de transmettre les travaux et les projets engagés des deux côtés : communal et intercommunal. Bien entendu mon travail ne pourrait se faire correctement si je n'avais pas de relais ou s'il n'y avait pas de travail collectif dans le groupe de coordination ou avec des personnes déjà engagés dans les commissions.*

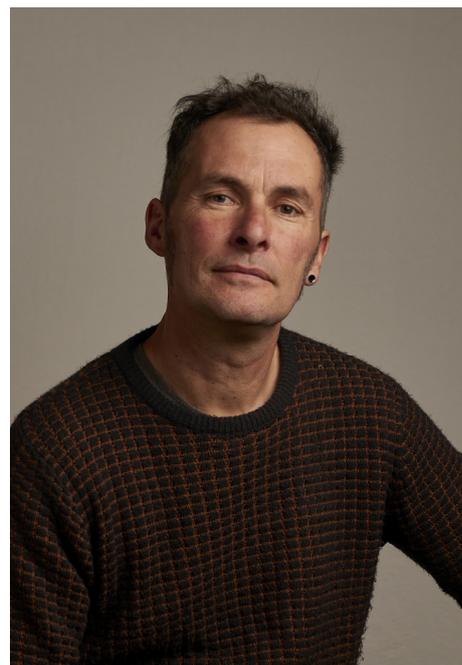


Photo Le Dandy Manchot cc-by-sa

# ÉTAT-CIVIL

## NAISSANCE

Le 06 mars 2021 naissance d'Éden, fils de Natacha et Thomas Bousquet

### Arrivés récemment

De nombreux nouveaux habitants se sont récemment installés à Vaour. Nous leur souhaitons la bienvenue et les invitons à venir nous rencontrer à la mairie à l'occasion des permanences !

## COURRIER DES LECTEURS

A l'heure d'Internet, de l'interactivité et des réseaux sociaux, le courrier des lecteurs constitue le premier outil de dialogue et de "journalisme" participatif. Il demeure d'ailleurs un élément important pour la vie de notre village. Les courriers publiés sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs et les adresses mail ne seront jamais publiées (les courriers anonymes au contenu injurieux ou diffamatoire seront refusés). Un texte peut être raccourci pour des raisons d'espace en accord avec son auteur, ou sa parution différée. Envoi des courriers à la Mairie de Vaour ou par mail à [communication@commune.vaour.fr](mailto:communication@commune.vaour.fr)

Qu'apprends-je ?

Que l'adressage vient d'être terminé. De mandat municipal en mandat municipal, les noms de rues et numéros vont enfin être mis en place. Est-ce si nécessaire qu'on sache exactement où nous habitons ? Bon, ça c'est fait.

Ah ? la Com Com recherche deux conseillers numériques ? Pourquoi faire ? Les employées de France Service sont déjà payées pour ce même travail (qu'elles font bien en plus!) ? Est-ce à dire que des emplois encore moins coûteux sont recherchés ou alors que notre connexion numérique soit si essentielle que les emplois précaires sont multipliés ?

Et pourquoi pas, bientôt des téléconsultations de médecin ? Vive le contact humain virtuel c'est peut-être moins dangereux !

La technologie ne peut pas résoudre les problèmes de société, aussi n'est-il pas urgent, là tout de suite, d'apprendre à nos enfants à adopter une forme d'hygiène numérique et leur montrer comment prendre du recul par rapport à cet outil...avant que la fibre arrive dans la commune pour accélérer le débit ?

Domi Durant Vaourais de cœur

Merci aux employés municipaux

Au mois d'août 2020, j'ai eu une fuite d'eau chez moi, peu importante et peu gênante dans une dépendance de ma maison. J'ai d'abord pensé que la fuite venait de mon installation puis je me suis rendu compte qu'elle était avant le compteur. Je le signale aussitôt à la mairie, un employé vient voir puis fait la réparation. Il n'a fallu que 2 heures pour que le problème soit réglé. J'apprécie que le réseau d'eau potable soit en régie directe.

Au mois d'août de nouveau, je vais comme souvent manger le mardi soir au camion de Karine, je me souviens m'être installé sur la table place de l'église. J'ai oublié de reprendre mon sac, je l'ai retrouvé le lendemain à la mairie, merci à la personne qui l'a ramené, j'imagine que c'est un employé municipal.

Gérard Lanoye

Pourquoi certains empêchent les vaourais d'avoir les informations sur la vie du village

Jérémie Steil a fait part aux Vaourais de la décision des conseillers municipaux de ne pas faire appel de l'annulation des élections municipales de mars et juillet 2020. Les conseillers ont pris leur décision après l'avis donné par les habitants présents lors du café Citoyens du 3 octobre 2020. J'ai mis 3 fois le compte-rendu de cette réunion sur le panneau d'affichage devant la salle de réunion du conseil, à chaque fois quelqu'un les a enlevés. Je ne comprends pas et je n'accepte pas que des personnes empêchent leurs concitoyens d'avoir les informations concernant la vie de la commune. Le compte-rendu a été affiché un moment dans la vitrine sur la mairie.

Gérard Lanoye

Quelle solution pour les poubelles ?

"Un, deux trois, quatre..." lundi matin. Je me précipite vers la fenêtre et je vois Monsieur X en train de se débarrasser des preuves d'un week-end festif.

"Hé Théo, nous on avait combien de bouteilles vides ce week-end?"

"Trois," dit-il.

"Aha, on n'est pas mal, on n'est pas mal, Monsieur X en a quatre!"

Vivre en face des poubelles présente des avantages, bien que peu nombreux - les inconvénients l'emportent largement. Les nombreux rats par exemple envoient régulièrement un éclaireur pour voir s'il vaut mieux vivre avec nous. Mais enfin ce n'est pas le pire... Un rat a très peu de chance de survivre à une rencontre avec nos chiens.

Ce qui est moins drôle c'est de voir les bacs jaunes qui s'ouvrent avec le vent, pleins de cartons vides, qui s'envolent, ou pleins de sacs poubelles de quelqu'un qui fait le tri, mais qui a oublié qu'il faut jeter ses déchets en vrac. Des tapis, des jouets cassés, des gravats... des lettres anonymes, scotchées aux conteneurs... c'est très dommage et je pense que nous sommes nombreux à penser que la situation demande une solution créative, car tout ce que l'on a essayé lors du mandat précédent n'a pas aidé. Je prends pourtant la peine d'écrire ce courrier, ne serait-ce que pour le plaisir que désormais vous ne jetterez plus jamais vos bouteilles sans compter...

Marietta Kenkel

## DÉMONTAGE DE RUMEURS



Dessin Kathelène de Prévaille cc-by-sa

## ACTIVITÉS

Cardio Danse (hip/hop funk)

Reprise des cours en extérieur le **lundi 3 Mai à 18h15**

au stade de Vaour (Cours d'1h tous niveaux ado/adultes)

Prenez veste et basket !

1er cours d'essai gratuit/ Carte de 10 cours sans engagement 60€

Contact Julie Rigou: 06 09 01 93 42

---

Accueil au Dome Cirque (à coté de la Chevrerie)

Tous les **mercredis 15h-17h des 6 ans**, tous ages confondus.

Tous les **samedis 10h-12h (3 à 6 ans)**

Échauffement collectif et accueil cirque aux disciplines acro, corde, tissus, trapeze, equilibre, jongle...

Carte de 10 séances à 50€ non nominative

Contact: Adria au 06 85 02 04 22

### Bonjour à tous,

Le Théâtre de la Commanderie est malheureusement toujours fermé au public, et nous annulons au fur et à mesure les représentations prévues en saison. On peut se le dire, l'ambiance est maussade, privés de l'essence même de notre association qui consiste à faire se rencontrer des publics et des artistes pour des moments de partage et de convivialité.

Malgré tout, on avance. Des artistes continuent de venir travailler en résidence de création au Théâtre de la Commanderie, et nous préparons de notre côté sans relâche le jour de la reprise, et notamment la période estivale.

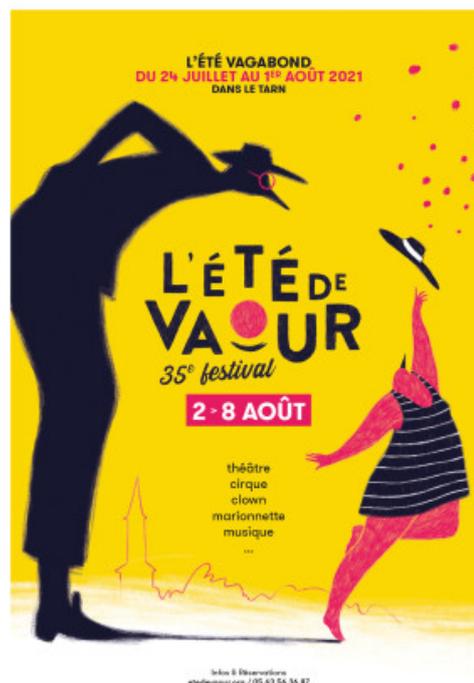
Dès ce début d'année, une résidence artistique de territoire intitulée « L'avenir est à la campagne » a tout de même pu démarrer, sur une idée de l'artiste Lionel Sautet et porté par une équipe artistique professionnelle tarnaise. Il s'agit de venir vous questionner sur votre rapport à la ruralité, son histoire, son évolution et ses utopies. A partir de cette collecte de témoignages et de toutes ces rencontres, la compagnie imaginera une exposition itinérante de sons et de photos présentée sur le territoire, ainsi qu'une création de spectacle mêlant artistes professionnels et habitants. Plus d'infos, et bientôt un questionnaire à remplir pour participer sur [etedevaour.org](http://etedevaour.org).

Concernant le Festival L'été de Vaour, nous nous projetons pour l'instant à le maintenir dans une version forcément revisitée et réinventée pour s'adapter aux contraintes sanitaires. La priorité pour nous est de faire en sorte que nous ne passions pas un deuxième été privé de cette respiration joyeuse que peut représenter L'été de Vaour dans nos vies tumultueuses, et que nous puissions à nouveau nous évader un peu devant les univers esthétiques, poétiques et décalés des artistes invités.

La 35ème édition du Festival L'été de Vaour devrait donc bien avoir lieu, et ce sera du lundi 2 au dimanche 8 août 2021. Nous ne manquerons pas de vous en dire plus sur le format exceptionnel de cette édition dès que nous y verrons plus clair.

En attendant, prenez soin de vous,  
Et avec enthousiasme et optimisme, on vous dit à cet été !

L'été de Vaour



### Appel à hébergeurs

Comme chaque année, l'association confie aux habitant-es de Vaour et alentours le soin d'héberger les artistes et technicien-nés qui atterrissent dans le village au beau milieu de l'été ! Nous vous invitons donc à contribuer à l'organisation du festival en accueillant des artistes chez vous, du 1<sup>er</sup> au 9 août !

Il s'agit de mettre à disposition un lieu où les artistes peuvent se reposer, être au calme, se concentrer, prendre le petit-déjeuner : une ou des chambres meublées, une salle de bain et des sanitaires, un espace pour le petit déjeuner (si possible). Les artistes hébergé-es passent peu de temps chez vous et restent en moyenne deux ou trois nuits.

**L'équipe bénévole, en charge de l'hébergement sur le festival, s'occupe de tout :** changement des draps, nettoyage des chambres, approvisionnement petit-déjeuners.

Dans le respect des règles sanitaires !

**Pour vous remercier, nous vous proposons :** une ou des places de spectacles, en fonction de ce que vous mettez à disposition, des tickets boissons, notre reconnaissance infinie !

**Pour des infos, questions ou propositions, n'hésitez pas à nous contacter !**

- Téléphone : 05 63 56 36 87
- Lucas : [benevolat@etedevaour.org](mailto:benevolat@etedevaour.org)

## VIE ASSOCIATIVE (SUITE ET FIN)

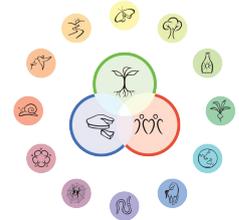
### FAMILLES RURALES DU CAUSSE

Jeudis 20 mai, 10h à 12h30, Matinées Bien-Être Familles Rurales du Causse à la Friperie de Vaour : Laura, **coiffeuse à domicile**, s'installera, pour la matinée, au 1er étage de la friperie de Vaour, de 10h à 12h30 (activité autorisée pendant le confinement).

Tarifs : shampoing coupe coiffage 30€, shampoing couleur coiffage 35€, brushing 15€, coupe enfant 10 à 16€, homme 15€. Réservez votre créneau coiffure auprès de Laura : 06 95 37 78 52

**Mercredis et samedis, de 15h à 18h**, Vente de plants

Le Jardin d'Emerveille  
El Barthas, Vaour



Une association & une pépinière travaillant en lien avec les principes de la permaculture.

Infos : 05 63 53 37 61 / 06 17 67 40 36 (sms uniquement) / <https://www.lejardindemerveille.net/>

Atlas de la Biodiversité - Etape du Diagnostic Penne

Un diagnostic destiné à nourrir un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) débute. Dans ce cadre, des observateurs parcourront la commune afin de dresser un diagnostic de la biodiversité du territoire.

Infos : Elisabeth Coutou [e.coutou@mairiedepenne.fr](mailto:e.coutou@mairiedepenne.fr) / mairie 05 63 56 31 11

Site gouvernemental : <https://ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale>

Nouveauté les **Samedis et dimanches midi**, Vente de pizzas à emporter au Restaurant La Terrasse Penne  
Réservation la veille : 06 79 82 43 04 / 05 63 56 35 03

Conseils culturels du Penne Mirabilia Museum : Sélection de ressources sur "La Commune de Paris" :

\* Sur France Culture : 4 épisodes : cours de l'histoire

\* Le film sur Arte disponible jusqu'au 20 mai (88 mn) : <https://www.arte.tv/fr/videos/094482-000-A/les-damnes-de-la-commune/>

\* France Info : "le jour où la commune s'est soulevée"

Mardi 11, 13h30 à 17h30, Permanence d'Aide à la déclaration d'impôts sur le revenu DDFIP à la Maison France Services de Vaour. Le service des impôts de Gaillac pour accompagne les usagers dans leur déclaration d'impôts : première déclaration d'impôt en ligne, déclaration faite par une entreprise indépendante, litige avec la DDFIP, cette permanence est ouverte à tous (RDV d'une demie-heure). Rdv : 05 63 53 98 38 / [msap.vaour@gmail.com](mailto:msap.vaour@gmail.com)

Infos sur la médiathèque :

la médiathèque est ouverte les mercredis, jeudis et samedis (les permanences « beaux jours » du vendredi reprendront après la levée du couvre-feu à 19 h)

Consignes liées au Covid : port du masque à partir de 11 ans, lavage des mains (savon ou gel hydroalcoolique), 5 personnes maximum en même temps

# INFORMATIONS PRATIQUES

## CAFÉ CITOYENS

Tous les premiers samedis du mois (sauf en août) de 10 heures midi à la salle des fêtes. Nous avons hâte de vous retrouver aux cafés citoyens, dès que les conditions sanitaires le permettront !

C'est le lieu où s'informer de l'évolution des projets du village, poser des questions, donner son avis, proposer des améliorations ou des changements. C'est un moment de partage, de débat et de dialogue avec l'un ou l'autre membre de l'équipe municipale. Une commission présentera ses travaux, projets en cours à chaque café citoyen.

### MAIRIE

Secrétariat/RDV - téléphone 05 63 56 30 41

Email - [mairie@commune.vaour.fr](mailto:mairie@commune.vaour.fr)

Site web - [www.vaour.fr](http://www.vaour.fr)

Horaires d'ouverture :

LUNDI 13h30 - 17h30

MARDI 13h30 - 17h30

JEUDI 8h30 - 12h30

VENDREDI 13h30 - 17h30

Les élus reçoivent sur RDV pris au secrétariat de la mairie. Permanences les lundis de 10h à 12h.

### COMMERCES . SERVICES

épicerIE de Stéphane . 05 63 56 34 40

Horaires d'ouverture :

MARDI > SAMEDI 7h30 - 12h30 / 17h - 19h30

DIMANCHE 8h30 - 12h30

Ellipse épicerie d'Agnès . 05 63 56 03 18

Horaires d'ouverture :

LUNDI > SAMEDI 10h - 13h / 14h - 19h30

Friperie de Familles Rurales .

Horaires d'ouverture :

MERCREDI / JEUDI 10h - 12h30

SAMEDI 15h - 17h

TAXI Gilles . 06 16 30 14 90

Marché Vaour . JEUDI 8h - 13h

Marchés Ailleurs . SAMEDI MATINS CORDES SUR CIEL / DIMANCHE MATINS ST. ANTONIN NOBLE VAL

### MAISON DU CAUSSE

LA POSTE . 05 63 53 98 38

Horaires d'ouverture :

LUNDI > VENDREDI 9h - 12h30



FRANCE SERVICES

05 63 53 98 38

Email - [msap.vaour@gmail.com](mailto:msap.vaour@gmail.com)

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi 9h - 12h30

mardi et jeudi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

LES 1<sup>ER</sup> JEUDI DU MOIS : les assistantes sociales du Conseil Départemental tiennent leur permanence au France Service sur RDV.

MAISON DU CAUSSE .

jeudi 9h30 - 17h

FRANCE SERVICES . ADMR . FAMILLES RURALES . CABINET DE SOIN . SALON DE THÉ .



### MÉDIATHÈQUE

Téléphone 05 63 45 01 84

MERCREDI 10h - 12h / 15h - 18h

JEUDI 10h - 12h30

VENDREDI 18h - 19h30 Perms "beaux jours" à partir du 21 Mai

SAMEDI 16h - 18h

RETOUR DE KARINE LES MARDIS

Tous les mardis à partir de 18h, Karine est sur la place avec son camion snack et frites En-K de faim. Tél. 06 86 40 40 04

**SAMU : 15**

**POMPIERS : 18**

**GENDARMERIE : 17**

### LES ÉCHOS DE VAOUR . RÉDACTION

Responsable de publication : Jérémie Steil.

Ont participé à ce numéro : toutes les commissions, les auteurs des articles photos, dessins, illustrations. Mise en page Marina Blumhagel adaptation de celle de Alizée lachine. Tout est sous licence cc-by-sa.

Nous prévoyons la parution du prochain Échos de Vaour fin juin début juillet.

Merci de nous transmettre les articles, informations, courriers au plus tard le 15 juin 2021.

**SVP - envoyez vos fichiers textes et images à [communication@commune.vaour.fr](mailto:communication@commune.vaour.fr) - Merci**